

Environnement et vie en pays de Briouze

Briouze — L'association Environnement et vie en pays de Briouze a tenu son assemblée générale vendredi soir. Elle a présenté son programme 2020.

Vendredi, se tenait à l'espace culturel l'assemblée générale de l'association Environnement et vie en pays de Briouze (EVPB). Une quarantaine de personnes était présente. Le programme de l'année 2020 porte sur le thème « Un cadre de vie à préserver : notre bocage » a été présenté.

Les échanges qui s'en sont suivis avec la salle ont porté sur le mauvais entretien des haies constaté par beaucoup d'entre eux, puis la présentation de la lettre d'interpellation des candidats aux municipales.

Samedi 14 mars : participation à 2020 année des Troignes : faites des rosses, c'est pas atroce ! à Loré. Organisation : Appel au Bois Normand.

Samedi 4 avril : découverte de la restauration de la rivière Gine, avec Christophe Beaumont, du syndicat mixte de restauration des rivières de la Haute Rouvre. Partenariat le Gr'En et Val d'Orne environnement.

Samedi 23 mai : balade naturaliste sur le thème des micro-mammifères, animée par Ladislas Biegala, à Sainte-Honorine-la-Guillaume. Partenariat Val d'Orne environnement.

Dimanche 6 septembre : participation à la Faites des légumes et des jardins, à Ségrie-Fontaine. Organisation CPIE.

Samedi 12 septembre : participation à la Journée mondiale de net-



Une quarantaine était présente à l'assemblée générale.

PHOTO : OUEST-FRANCE

toyage de la planète.

En octobre ou novembre : soirée d'information sur la collecte des déchets ménagers, le tri et le recyclage, avec le Sirtom.

En octobre ou novembre : atelier Faire soi-même des produits d'hygiène et ménager. Partenariat Familles rurales.

Novembre : participation à la Foire

Sainte-Catherine à Briouze.

Hiver Atelier : taille des arbres, animé par Pierre Rozel. Partenariat CPIE dans le cadre du projet Aux haies citoyens !

L'association s'adresse aux candidats aux municipales

Les associations Environnement et vie en pays de Briouze, Environnement Vallée du Noireau et le Groupe environnement de la région de Flers saisissent l'occasion des élections municipales pour rappeler leurs priorités en matière d'environnement et interpeller les candidats et futurs élus sur ces questions. Chaque association leur remettra une lettre ouverte en allant à leur rencontre tout en ayant un temps d'échanges.

« Pourquoi cette lettre ouverte ? parce que le maire est un acteur central de la transition écologique. Il dispose d'une relation privilégiée avec ses concitoyens et il a les moyens de traduire les enjeux en projets concrets pour les aider à changer leurs habitudes », explique Nadège Gahéry, co-présidente de l'association Environnement et vie en

pays de Briouze (EVPB).

Huit points sont abordés dans la lettre ouverte. « Tout d'abord, la préservation du bocage en protégeant les haies existantes, la plantation de haies, l'entretien des chemins avec limitation de circulation d'engins motorisés. »

Le deuxième point réclame de soutenir la filière bois bocage énergie, source d'énergie locale et durable et aussi source de revenus pour les agriculteurs.

« Le troisième point : protéger l'air et l'eau des produits phytosanitaires en signant la charte d'entretien des espaces publics créée en 2006 par le conseil départemental de l'Orne qui encourage à réduire, voire supprimer totalement l'usage de produits phytosanitaires. Par ailleurs, de nombreux ruisseaux sont passés

de cours d'eau à celui de fossé. Qu'ont-ils l'intention de faire pour sensibiliser les riverains de ces cours d'eau à cette problématique ? »

Le quatrième point concerne la réduction de la pollution lumineuse dans la commune.

« Le cinquième point : limiter le brûlage des déchets verts à l'air libre qui est interdit depuis une circulaire du 18 novembre 2011. Certaines communautés de communes ont mis en place un service de broyage à domicile. Quels sont leurs projets pour sensibiliser la population, et leurs propositions ? »

Le sixième point demande l'augmentation des produits locaux et de saison dans la restauration collective (écoles, maisons de retraite, hôpitaux) afin de soutenir les filières pay-

sannes locales.

« Le septième point : se déplacer autrement en développant un réseau intercommunal sécurisé de voies cyclables en alternative à la voiture individuelle. »

Et enfin, le huitième point demande une réduction des déchets ménagers et sauvages en envisageant une modification de la taxe d'ordure ménagère et travailler avec le Sirtom Flers/Condé sur une mise en valeur de pratiques peu productrices de déchets.

« Nous souhaitons être aux côtés des élus pour soutenir ces initiatives par une participation active. Nous ne souhaitons pas seulement rester des lanceurs d'alerte ou être dans une démarche de revendications, mais travailler avec eux afin de faire aboutir leurs projets. »